



Concours de BASSON SOLO (1^{ère} catégorie) (Système français)

Lundi 13 octobre 2025

Règlement du concours

1 – Objet

Un concours est ouvert à l'Orchestre de Picardie en vue de recruter :

Un basson solo (1^{ère} catégorie) (Système français)

La prise de fonction est souhaitée à partir de janvier 2026.

2 – Conditions d'accès au concours

Peuvent concourir tous.les candidat.e.s de quelque nationalité que ce soit, sous réserve des lois en vigueur dans les Etats de l'Union Européenne. Toutefois, à valeur égale, priorité sera donnée aux candidat.e.s français.es et aux ressortissant.e.s de l'Union Européenne.

Tout.e candidat.e doit satisfaire aux conditions générales suivantes :

- Etre majeur.e,
- Jouir de ses droits civiques,
- Pour les étrangers.ères, être en situation régulière vis-à-vis des lois régissant l'immigration (une photocopie des pièces justificatives doit être jointe au dossier),
- Posséder les conditions d'aptitudes physiques requises pour l'exercice de la fonction.

Chaque candidat.e doit produire un dossier de candidature, comprenant la fiche d'inscription, une photo d'identité récente et un curriculum vitae.

Le dossier complet doit être envoyé par mail à concours@orchestredenicardie.fr ou par courrier postal à Orchestre de Picardie – 45 rue Pointin – 80000 Amiens – France.

Le dimanche 12 octobre 2025, le.la candidat.e pourra bénéficier des services de l'accompagnateur.trice du concours. La durée de la répétition avec le.la pianiste sera de 20 minutes environ. Les répétitions auront lieu à l'Orchestre de Picardie (45 rue Pointin – 80000 Amiens – France).

Les frais de voyage et de séjour ne seront pas remboursés.

Les copies des traits d'orchestre seront envoyées par courriel **à partir du 25 août 2025 et après réception du dossier de candidature complet.**



DATE LIMITE DU DÉPÔT DES CANDIDATURES : LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

Une convocation sera envoyée au.à la candidat.e dans les 10 jours précédant le concours.

3 – Déroulement des épreuves

Les candidat.e.s convoqué.e.s devront se présenter à **9h00** le lundi 13 octobre 2025 pour le tirage au sort de l'ordre de passage.

Le concours comporte 3 épreuves d'œuvres et traits d'orchestre imposés.
La 1^{ère} épreuve se déroule derrière paravent.

A chaque épreuve, le jury a la faculté d'interrompre le.la candidat.e à tout moment.
Chaque épreuve est éliminatoire.

Le jury est souverain dans ses décisions (adjonction d'une épreuve supplémentaire ou interruption du déroulement des épreuves).

Le jury a la faculté, selon le niveau du concours, de pourvoir ou non le poste offert.

Dans le cas de refus par un.e candidat.e du poste offert, le jury peut proposer de procéder à un second vote ou de réentendre le.la candidat.e placé.e en seconde position.

Le.la candidat.e s'engage à se présenter aux épreuves du concours avec l'instrument qu'il.elle utilisera à l'orchestre en cas de succès au concours.

4 – Conditions d'emploi

La prise de fonction est souhaitée à partir de janvier 2026.

Le.la candidat.e reçu.e au concours devra fournir les pièces suivantes :

- une fiche d'état-civil,
- un extrait de casier judiciaire (moins de 3 mois),
- un relevé d'identité bancaire.

Le.la candidat.e reçu.e est engagé.e sous contrat à durée indéterminée assorti d'une période d'essai renouvelable de 3 mois. Cette période d'essai sera prorogée d'une durée égale à celle des absences cumulées pour maladie dépassant 6 jours ouvrables, des congés octroyés pour engagements antérieurs et des périodes de congés payés annuels.

La direction peut renouveler cette période d'essai pour une durée maximale de 3 mois.

Au cours de cette période, l'artiste musicien.ne peut sur notification écrite, donner son congé sans indemnité et moyennant le respect d'un préavis de deux semaines.



Durant cette même période la direction peut, sur notification écrite dûment motivée, signifier son congé à l'artiste musicien.ne, sans indemnité et moyennant le respect d'un préavis de deux semaines.

L'artiste musicien.ne doit une priorité absolue à son emploi à l'orchestre. Il.elle est tenu.e de se conformer au statut du personnel artistique.

5 – Rémunération

Le salaire brut mensuel est de 3 580.29 € au 1^{er} juin 2024.

6 – Programme

1^{er} tour (derrière paravent)

- MOZART : *Concerto pour basson - 1^{er} mouvement*
- RAVEL : *Concerto en sol*

2^{ème} tour

- FRANÇAIX : *Concerto pour basson et orchestre – 1^{er} mouvement*
- BERLIOZ : *Symphonie Fantastique*
- RAVEL : *Alborada del Grazioso*

3^{ème} tour

1^{ère} partie – Traits d'orchestre :

- STRAVINSKY : *Sacre du printemps*
- RAVEL : *Boléro*
- STRAVINSKY : *Oiseau de feu*
- TCHAIKOVSKI : *Symphonie n°4*
- ROSSINI : *Le Barbier de Séville - Ouverture*
- MOZART : *Les Noces de Figaro - Ouverture*
- MOZART : *Symphonie n°41 « Jupiter »*
- RIMSKI-KORSAKOV : *Shéhérazade*
- CHOSTAKOVITCH : *Symphonie n°9*
- BEETHOVEN : *Symphonie n°4*

2^{nde} partie – Epreuve de musique de chambre avec les chefs de pupitre

- J. FRANÇAIX : *Quintette à vent n°1 - 1^{er} mouvement*

ORCHESTRE DE PICARDIE



Orchestre national en région Hauts-de-France

DIRECTION MUSICALE
JOHANNA MALANGRÉ

INFORMATIONS :

- Le jury peut être amené à faire rejouer certains traits d'orchestre des épreuves précédentes, et se réserve le droit d'interrompre la prestation du candidat à tout moment.



FICHE D'INSCRIPTION

Concours de
BASSON SOLO (1^{ère} catégorie) - Système français

Lundi 13 octobre 2025

NOM

PRENOMS

DATE ET LIEU DE NAISSANCE

NATIONALITE

Si vous êtes étranger.ère, pouvez-vous préciser votre situation
(Carte de séjour, de travail, etc.)

.....

ADRESSE

.....

TELEPHONE(S)

ADRESSE ELECTRONIQUE

SITUATION DE FAMILLE

DIPLOMES, PRIX OBTENUS

.....

.....

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

.....

.....

.....

FONCTION ACTUELLE

Si vous êtes intermittent.e du spectacle, veuillez nous préciser votre numéro d'immatriculation
aux Congés Spectacles.....

.....

*Je déclare accepter les conditions mentionnées dans le règlement du concours dont j'ai préalablement
pris connaissance.*

DATE :

SIGNATURE :

Photo d'identité
récente